



**Formulaire de demande de débit de boissons temporaire
Boissons fermentées non distillées (groupe III : vin, bière,
cidre, champagne et boissons sans alcool)**

ATTENTION : Ce formulaire doit être retourné par mail dans un délai minimum de **15 jours** avant la date de la manifestation à l'adresse suivante :

vae@ville-loudeac.fr

Passé ce délai, la demande est susceptible de ne pas être traitée.

<p>Nom et qualité (société, association ou particulier) du demandeur :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Adresse courriel :</p> <p>Nom du responsable de la buvette :</p> <p>Nombre de buvettes prévues :</p> <p>À l'occasion de :</p> <p>Description de l'événement (concept, jauge maximale de public susceptible d'être accueilli à un instant T dans les locaux, etc.) :</p> <p>Adresse de l'événement :</p> <p>Date(s) : Heures :</p> <p>Autorisation(s) précédemment obtenue(s) : non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, nombre et dates :</p> <p>A le,</p> <p>Signature</p>

**Mairie de Loudéac
Service Vie Associative et Sports
20 rue Notre Dame
02.96.66.85.00**